

Première séance, jeudi 22 décembre 2011

Présidence de M. Louis Duc, doyen d'âge, puis de M^{me} Gabrielle Bourguet, présidente

SOMMAIRE: Ouverture de la session. – Communications. – Validation de l'élection du Grand Conseil. – Validation de l'élection du Conseil d'Etat. – Validation de l'élection des préfets. – Assermentation des membres du Grand Conseil. – Assermentation des membres du Conseil d'Etat. – Reconnaissance des groupes parlementaires. – Constitution du Bureau du Grand Conseil; élection à la présidence, élection à la 1^{re} vice-présidence, élection à la 2^e vice-présidence, élection des 6 scrutateurs/trices, élection des 6 scrutateurs/trices suppléant-e-s. – Nomination et assermentation du secrétaire général adjoint. – Election à la présidence du Conseil d'Etat pour 2012. – Election à la présidence du Tribunal cantonal pour 2012.

La séance est ouverte à 8 h 05.

Présence de 110 députés.

Le Conseil d'Etat est présent in corpore.

Ouverture de la session

Le Président-doyen d'âge. Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'Etat, Mesdames, Messieurs les Député-e-s, Madame la Secrétaire générale du Grand Conseil, Monsieur le Secrétaire général adjoint du Grand Conseil, Mesdames, Messieurs les membres du personnel administratif du Grand Conseil, huissiers, secrétaires à titre divers, Mesdames, Messieurs les représentants de la presse, vous toutes et tous, parents, familles d'élus, public de tout bord et de toutes régions, soyez les bienvenus dans cette antique salle du Grand Conseil, cet Hôtel cantonal où se sont déroulés tant et tant de cérémonies officielles de constitution du Parlement cantonal. A ces salutations, je joins tout le personnel de la Chancellerie, la Chancelière, M^{me} Gagnaux, et ses administrés avec lesquels chacun et chacune d'entre nous auront un jour l'occasion de faire plus ample connaissance et de partager quelques instants privilégiés.

Que peut-il bien sortir d'extraordinaire d'un modeste canton bien ordinaire qui va son train-train quotidien, qui a ses hauts et ses bas, qui traverse au gré des turbulences le calendrier? Eh bien oui, je le dis haut et fort, nous sommes bénis des Dieux. Nous avons nos heures de chance. Ces heures de chance ont retenti au-delà de nos frontières cantonales. Fribourg s'est fait un nom par-delà les océans. La modestie reste une vertu principale mais une fois n'est pas coutume, disons-le

haut et fort, soyons fiers d'être Fribourgeoises et Fribourgeois!

Il y a quelques années, Barberèche était à la fête. M. Joseph Deiss, ancien député, ancien conseiller national, sortait vainqueur d'un scrutin des chambres fédérales. Il était élu conseiller fédéral. Cette ascension fulgurante allait le conduire à un prestigieux destin, celui de présider l'Organisation des Nations Unies. Je me souviens de lui avoir écrit à l'époque la chose suivante à la veille de l'élection au Conseil Fédéral. «Mon cher Joseph. Saint-Joseph, patron du Valais, a bien fait nommer Pascal Couchepin, je crois que tu n'as guère de souci à te faire, ton Saint Patron Joseph ne va pas te laisser tomber.» Quelques années plus tard, Fribourg est à nouveau à la fête! Belfaux, une nouvelle pépinière, un terreau prolifique qui voit éclore une espérance nouvelle pour notre pays. A toi Solange, à sa maman, à toute la famille, à François et Céline les grands-parents, du fond de la plaine au sommet de la montagne, soyez certains d'une fierté de tous les habitants de ce canton de compter au nom de ses ressortissants un nouveau conseiller fédéral. Merci d'avoir dès son plus jeune âge – vous qui veniez d'un milieu très modeste – inculqué au jeune Alain des valeurs essentiels qui ne peuvent que générer des résultats. Vous méritez des applaudissements de toute notre assemblée!

Une autre grande et heureuse nouvelle: la nomination d'un nouvel évêque pour le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. On l'attendait, un autre enfant de notre cher pays. A vous, Monseigneur Morerod, chaleureuse bienvenue à quelques pas de notre Hôtel cantonal. Je vous félicite. De toutes nos contrées, que chacun et chacune d'entre nous, au-delà des appartenances politiques ou croyances différentes, puisse bénéficier de ce renouveau au plus haut niveau. A vous, M. le Conseiller fédéral Alain Berset, à vous, Monseigneur Morerod, à vous également qui venez d'accéder aux plus hautes charges fédérales, anciens et nouveaux élus, Fribourg peut être fier de vous voir investir ces plus hautes fonctions.

L'adrénaline, Mesdames et Messieurs les Députés, est retombée à son niveau normal. La fièvre momentanée des périodes post-électorales ne met plus en péril le thermomètre. Le verdict des urnes a rendu sa copie. Nous voici représentants de toutes les régions, réélus pour une majorité, nouveaux élus pour d'autres, chargés de mener à bien notre canton pour une législature de cinq ans. Depuis des décennies, on n'échappe jamais à cette période, où les esprits s'échauffent; de grands slogans, des promesses, des pronostics animent cette période particulière. Les anciens l'ont vécu, nous le vivons aujourd'hui et il en sera de même demain. A vous toutes et tous, mes félicitations sincères et les

meilleures pour vos brillantes élections. J'y associe également nos sept préfets de District.

Permettez d'adresser aussi, par-delà cette enceinte de l'Hôtel cantonal, une pensée particulière à toutes celles et ceux qui nous ont accompagnés sur les différentes listes électorales, animés par une solidarité à relever, mais par l'espoir également de franchir la ligne d'arrivée en bonne position. Pour quelques écarts de voix, pour d'autres raisons souvent difficiles à cerner, le sprint final aura été laborieux, mais sans ces milliers de suffrages de colistiers généreux et tout aussi méritants, nous ne serions les uns et les autres pas là. Je le répète, qu'ils en soient tous et toutes remerciés et je leur dis: cinq ans, c'est tellement vite passé.

Mesdames et Messieurs les Députés, passons au menu de cette séance de reconstitution après cette brève entrée en matière. Je serais tenté de vous dire que finalement je serai le seul à vieillir dans ce canton. Pour la seconde fois, un peu comme une voiture qui passe en catégorie «vétérane» pour ses 30 ans d'âge, j'ai le plaisir et c'est aussi un honneur, je ne le cache pas, de vous recevoir aujourd'hui et de présider cette assemblée. Vous l'aurez remarqué, je n'ai bien sûr pas l'âge de la voiture. N'ayez pas peur! Ma présidence sera un peu à l'image de la libellule, très éphémère. Il est de mon devoir de rappeler que lors de la précédente législature, des instants de réflexion se sont imposés lors de la disparition de collègues députés emportés par la maladie. Anne-Lise Pittet, la chère sœur de notre conseiller d'Etat M. Georges Godel, Moritz Boschung, collègue apprécié et aimé par chacun d'entre nous. A ces familles, touchées par le deuil, à toutes celles et ceux qui, proches de nous, passent par des moments difficiles, j'adresse au nom de toute cette assemblée des sentiments de sincère amitié. J'y associe spécialement la famille du regretté Maurice Kolly, tragiquement décédé dans ses montagnes, dont les deux fils entrent aujourd'hui pour la première fois au Parlement cantonal.

Je ne me permettrais pas de vous assommer avec de grands slogans. Vous êtes dans vos diverses régions, vos villes et vos villages, des personnes rompues pour la plupart aux responsabilités de toutes sortes (politiques, sociales, de proximité) qui font que l'investissement dépensé dans toutes ces différentes fonctions vous dispensent de recevoir des ordres d'un vieux bonhomme de 71 ans. Dieu sait si je vais m'en abstenir. Toutefois, permettez-moi quelques réflexions et quelques suggestions.

Le Père Lacordaire, dominicain, avait été nommé député de la Région de Marseille au milieu des années 1800, certes, dans le parti d'extrême gauche où il militait et avait obtenu son siège de député à l'Assemblée nationale française, ce n'était pas le moyen le plus garanti pour espérer de grands résultats. Sa devise d' élu était de dire la vérité. Il faut des lois, disait-il, pour le riche et pour le pauvre, des lois qui préservent l'intégrité du fort et du faible. C'était son credo. En dehors de la politique partisane, purement politique, l' élu doit être constamment soucieux du bien-être de toutes celles et ceux qui lui ont accordé l' investiture. La justice sociale, la vérité, la transparence, être et rester soi-même en défendant les projets auxquels on croit et qui

peuvent apporter, améliorer le statut du peuple, ce sont des priorités qui doivent nous animer et nous motiver. De grands sujets interpellent aujourd'hui notre société contemporaine: le climat qui se transforme et modifie notre environnement, un réchauffement inexorable de la planète, une nature qui se rebiffe en accentuant certains phénomènes, les crues, les raz-de-marée, les cyclones dévastateurs. Les partis politiques de toutes tendances ont pris conscience de ces réalités qui ne peuvent être mises sous le boisseau. Partiellement à l'abri et privilégié, notre canton ne peut cependant se tenir à l'écart. L'énergie nucléaire, les lignes aériennes à 450 000 Volts, la circulation dans les grands centres, les sites pollués: voilà des sujets qui occuperont très certainement le Parlement ces prochaines années. De grands thèmes seront également abordés: les transports publics, le désenclavement des régions périphériques, aujourd'hui les parents pauvres d'un essor économique réservé aux pôles stratégiques et mieux desservis. Et bien sûr, les jeunes, favoriser l'accès au travail, donner aux entreprises formatrices et pourvoyeuses d'emplois une motivation d'embauche par des solutions encourageantes.

Il n'est plus du tout acceptable, dans notre société moderne, que certains s'en mettent plein les poches. Que là, près de nous, voisins de paliers, des gens souffrent souvent en silence parce que les fins de mois sont de plus en plus difficiles. Les factures s'accumulent, les familles se déchirent et c'est là, chez nous, dans nos villes, dans nos villages, que le chômage a frappé, que la maladie a soudain anéanti mille espoirs et projets, que la séparation et le divorce ont jeté le désarroi. Soyons attentifs, vigilants et surtout solidaires. Personnes n'est à l'abri de ces situations de détresse. Est-il normal qu'aujourd'hui, dans nos gigantesques cités, des gens aient faim, recourent aux soupes populaires, fassent les poubelles, comptent sur les cartons du cœur? Est-il normal que des bonus scandaleux soient versés, chiffrés par dizaines de millions, non imposables? Est-ce que ce fric engrangé ne leur fait pas mal? Ne leur brûle-t-il pas les doigts? Le vent de fronde qui s'intensifie, ces clameurs de peuples rassemblés dans les rues, n'est-ce pas le prélude à des lendemains qui n'augurent rien de bon?

Une autre priorité me tient particulièrement à cœur, l'accueil réservé à celui qui vient d'ailleurs, qui ne parle pas notre langue, qui n'a pas la même approche de la pratique religieuse, qui est de couleur différente, vous l'aurez aisément compris, celui ou celle qui est trop souvent stigmatisé et auquel on attribue la responsabilité de bien des maux. En tant qu'agriculteur, je me sens interpellé par ces campagnes jetant le discrédit sur cette main-d'œuvre venue d'ailleurs, le plombier polonais faisant figure d'épouvantail. Faisons ensemble un petit tour du propriétaire sur nos chantiers en construction, sur nos routes, nos entreprises diverses, nos grands centres de santé, nos hôpitaux, nos cliniques, nos foyers pour personnes âgées, un petit crochet dans le monde de l'agriculture, nos fermes, nos entreprises maraîchères et j'en passe. Il est là, celui qui vient d'ailleurs. Il apporte sa contribution à l'essor de ce pays. Nous en avons eu besoin, nous en avons besoin aujourd'hui et nous en aurons encore besoin demain. Il n'est pas très éloigné, le temps où

les gens de chez nous, de ce canton, de nos villages, embarquaient pour aller trouver ailleurs de quoi élever une famille. Nova Friburgo, ça doit à toutes et à tous vous rappeler quelque chose. Reconnaissons la chance de pouvoir vivre dans un pays où les conflits ethniques, les rivalités ancestrales ont disparu. Il peut se comprendre qu'en période économique difficile, on trouve très facilement un bouc émissaire. Résistons au chant des grands leaders populistes qui émergent en Europe et dans le monde. Un nationalisme à outrance ne peut que conduire à un déferlement de vengeance et de violence. Nous avons, en tant qu'élus, d'autres valeurs à défendre. L'accueil et la solidarité doivent être notre AOC!

Le monde change et les habitudes changent. La technologie a fait des bonds gigantesques. La formation, la culture, les HES, les concordats avec l'ensemble des cantons vont s'intensifier. Le sport, un moyen également prioritaire de garantir une jeunesse saine, doit être encouragé, soutenu, et puis, ne l'oublions pas, la prise en charge de nos aînés, ceux qui ont fait ce pays avant nous, ceux-là même qui méritent respect et considération.

Une autre grande priorité, le bilinguisme. Là, je vais me lancer dans une bien modeste adresse à mes amis de langue allemande que je salue avec une grande amitié.

Liebe Grossrätinnen und Grossrate der deutschsprachigen Regionen unseres Kantons,

Die Besonderheit unseres Parlamentes, und es ist zwar eine Chance und eine Stärke, ist, dass wir hier in den zwei der wichtigsten Landessprachen verhandeln. Die Simultanübersetzung, wenn auch Herr Staatsrat Georges Godel nicht der überzeugte Anhänger war, hat mehrmals viele von uns aus der Patsche gezogen. Es ist ein Trumpf, sich auf Deutsch und Französisch äussern und wenigstens diese zwei Sprachen verstehen zu können. Dabei habe ich festgestellt, ohne Sie übermassig loben zu wollen, dass Sie, liebe deutschsprachige Kolleginnen und Kollegen, dabei viel besser sind als wir Welschen. Zweisprachig sein kann helfen. Eine kleine Anekdote um diese Behauptung zu bebildern. Ein einziges Mal habe ich persönlich die Gelegenheit gehabt, den Vorteil der Zweisprachigkeit feststellen zu können. Es war bei einer Gewohnheitskontrolle während der Nationalausstellung in der Nahe von Domdidier. Diese Kontrolle wurde durch eine Polizeistreife mittels Autos mit Zürcher Kontrollmarken durchgeführt. Bei einer solchen Veranstaltung ist es normal dass die Kantonspolizei sich ein wenig verstärkt. Ein junger Polizeibeamte verlangte meinen Führerausweis auf Deutsch: «Bitte, Permis». Mein Blut ist mir schnell zu Kopf gestiegen und ich habe ihn entgegnet, auf den gleichen herrischen Ton: «Mon ami, wie alt bist Du?» Ich glaube es hat einen Aha-Effekt gehabt. Die Beamten haben sicher gedacht: «Achtung, dieser Kerl ist nicht sehr gefällig.» Die Polizeistreife hat mir trotzdem keine Probleme gestellt und ist mit mir sogar freundlich gewesen. Sie werden, liebe Kolleginnen und Kollegen, und ganz besonders Herr Staatsrat Jutzet, erstaunt sein: Ein freundliches Gespräch mit der Polizei kann auch mit Louis Duc vorkommen. Diese vier Wörter haben mir dabei viel Ärger vermieden. Ich habe bei dieser Gelegenheit die Nützlichkeit der

Zweisprachigkeit feststellen können. Diese kleine Abschweifung um zu wünschen, dass die gegenseitige Freundlichkeit, die wir heute kennen, sich auch verlängern wird. Wahrscheinlich werden wir manchmal noch einige Mühe haben, uns gut verstehen zu können. Die Zeit aber vergeht und beweist uns, es sei wichtig, dass wir alle die notwendigen Bemühungen treffen, um Fortschritte in der Zweisprachigkeit zu machen.

«Wie alt bist Du?». Diese einfachen Wörter können ja nützlich sein. Aber, mitten in Bern oder Zürich nach seinen Weg zu fragen, ist es etwas Anderes.

Ihnen allen, die deutschsprachige Bezirke unseres Kantons vertreten, wünsche ich, von ganzem Herzen, eine schöpferische und angenehme Legislatur. (*Applaudissements!*)

Législature après législature, l'ouvrage est remis sur le métier. Des défis nouveaux surgissent. Des situations nouvelles nécessitent des réévaluations constantes, le travail du législateur, vous, M^{mes} et M. les Députés, avec l'Orbi et Urbi des conseillères et conseillers d'Etat, ce travail se fera à des cadences variées. Il y aura des priorités, certaines pourront attendre, mais le boulot ne manquera pas.

Pour vous, les nouveaux élus, les bleus de ce parlement, certains débats vont prendre une ampleur particulière. Nous aurons à prendre des décisions parfois guère faciles, il y aura le pour, le contre, il y aura la région, l'émotionnel, il y aura tellement de paramètres discutables et discutés que les méninges vont tourner à 100 à l'heure. Finalement, que l'intérêt de nos concitoyens soit le point de mire à atteindre pour une société toujours plus juste, où la vie de tous les jours devienne plus agréable, que ce vœux pieux se rapproche de plus en plus de la réalité.

Vous savez aussi bien que moi, l'époque que l'on vit n'est pas rigolote tous les jours pour une grande masse de notre population, tous pays confondus. Des crises monétaires mettent à genoux des peuples entiers. Les déficits sont colossaux. Le fossé entre nantis et oubliés de la croissance s'agrandit à vitesse grand V. Va-t-on résoudre ces désordres à l'échelle du monde pour que les peuples vivent en paix, pour que les plus défavorisés mangent à leur faim, pour que cessent ces bonus honteux et inadmissibles versés à certains grands «boss» de nos sociétés bancaires, industrielles, pharmaceutiques, assurances, agro-alimentaires et j'en passe? Ces royalties deviennent inacceptables!

Notre monde a besoin d'autre chose. Un processus s'est amorcé. Des dictatures démentielles sont tombées, des gens courageux ont affronté ces rois de pacotille qui ont asservi leur peuple des décennies durant. Avec peu de moyens mais une volonté farouche, on peut espérer un vent de démocratie nouvelle, un espoir de qualité de vie meilleure. On posait récemment la question au directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy: «M. Lamy, que pensez-vous du mouvement des indignés qui fait boule de neige et qui se répand de plus en plus dans le monde?» Après un instant de réflexion: «je les comprends, oui je les comprends!» Devant les dysfonctionnements de plus en plus criards, la crise qui prend des proportions tout à fait imprévisibles, les millions de chômeurs qui défilent dans les rues, le fossé qui avantage indécemment certains et laisse au bord du chemin une immense majorité de nos populations

européennes et mondiales, on le comprend aussi, nous le comprenons toutes et tous. Notre société doit se remettre en question. Il y a le patron. Il y a celui qui a pris le risque d'investir, de fournir le travail. Il y a l'ouvrier. Il y a celui qui chaque matin se rend à son travail, qui rejoint sa presse, sa machine de chantier, son poste de vendeuse, sa place de postière, d'infirmière, de chauffeur de bus et j'en passe – que de véritables contacts humains s'établissent, que les profits se répartissent équitablement, que règne la paix du travail! Notre canton a fait un effort de premier plan pour qu'il devienne attractif. Le Conseil d'Etat, tous dicastères confondus, est à féliciter pour cet esprit de collégialité et ce souci de tirer ce canton en avant. Notre canton, ce n'est pas un secret, est aujourd'hui envié par beaucoup d'autres. Il faut avoir l'honnêteté de le reconnaître, une équipe de chefs de départements en a le grand mérite. J'y associe nos deux partants, les conseillers d'Etat Claude Lässer et Pascal Corminboeuf.

Nous avons une chance exceptionnelle d'habiter un merveilleux pays, un canton où sont à l'œuvre une masse de laborieux collaborateurs, où PME et entreprises plus conséquentes assurent un travail quotidien. Que ce climat encore privilégié que nous connaissons perdure au-delà de tout ce qui pourrait nous différencier politiquement.

J'aurais fort mauvaise mine si je ne parlais pas très brièvement du secteur agricole, bien représenté dans ce parlement, une part importante de notre économie nationale. C'est un hommage que je veux rendre à ces gens de la terre, grands pourvoyeurs de produits de proximité et de haute qualité. Pour cette branche de notre population fribourgeoise qui s'amenuise au cours des années, je veux relever les efforts consentis. Vous avez certainement vu la récente émission d'Isabelle Moncada sur le petit écran et le reportage qui s'en est suivi sur ces productions intensives outre-Atlantique. Pauvre société où la malbouffe et le profit à tous crins l'emportent sur l'éthique, le respect de l'animal, le souci de mettre sur le marché un produit sain et contrôlé. Je ne fais pas d'alarmisme, mais la sécurité alimentaire doit être une priorité à défendre à tout prix. Ce que nous avons vu, c'est non pas un scandale, c'est une atteinte grave à la santé du consommateur, la porte ouverte à toute déviance en matière de nutrition. Ces produits qui, sans aucun doute, transitent par nos frontières doivent être répertoriés sans retard et sans relâche, interdits d'accès sur nos étals et les importateurs sans scrupules et n'ayant aucune notion d'éthique sévèrement condamnés. Notre canton est pionnier en matière de production, qu'elle soit animale, végétale, fromagère. Le paysan mérite que ses productions soient reconnues. Ces produits sophistiqués, bourrés d'ingrédients suspects, sans aucune traçabilité, dangereux pour notre santé sont à proscrire. J'en appelle à vous, Madame la nouvelle Directrice de l'agriculture, d'y jeter un regard particulièrement vigilant. Une société qui se respecte a le devoir de vérifier scrupuleusement l'alimentation proposée. Nous souvenons-nous encore de la période de la vache folle? Au fait, était-ce vraiment la vache qui était folle?

Avant de conclure, M^{mes} et MM. les Elus, je voudrais adresser à la Secrétaire générale du Grand Conseil, M^{me} Mireille Hayoz, au Secrétaire général adjoint

M. Reto Schmid, à tous leurs proches collaborateurs, le plus sincère des mercis pour avoir mis les bouchées doubles pour faire de cette première journée de reconstitution une belle journée et surtout à titre personnel me faciliter grandement la tâche. A vous, les députés nouveaux, le job a ceci de particulier qu'en ressortant de cette salle du Grand Conseil où parfois les débats peuvent prendre des tournures un peu imprévisibles, l'amitié réciproque reprenne ses droits, apaise les tensions momentanées. On monte dans le bus ensemble, on rentre dans son coin de terre ensemble, la vie «normale» reprend son cours. La politique est ainsi faite et c'est tant mieux. Je peux dans tous les cas rassurer les nouveaux élus. Il peut y avoir des moments forts où le ton monte, j'en sais quelque chose, mais c'est une règle fondamentale, respect et déontologie ont droit de cité dans le Parlement. Je peux en parler fort de 25 années de fonction, l'amitié perdure que l'on soit de gauche, du centre, de droite et cela est à relever.

Encore quelques petites adresses à l'égard de celles qui dans cette salle apportent cet air de fraîcheur, ces petites senteurs discrètes qui nous font, nous les hommes, quelque peu frétiller, même à mon âge. Il paraît que c'est normal. J'ai bien sûr cité nos dames et demoiselles élues. Toutes plus belles les unes que les autres et notre Madame de Fontenais, notre chère syndique de Villars-sur-Glâne, qui a présidé pas mal de ces concours de miss ne me contredira certainement pas. Un seul regret, que vous ne soyez pas plus nombreuses! Chères députées élues, chère Secrétaire générale, chères dévouées collaboratrices du Secrétariat, je me fais un immense plaisir de vous offrir une toute petite rose. Je n'oublie pas bien sûr notre chancelière d'Etat M^{me} Gagnaux. C'est une bien modeste reconnaissance. Votre famille, les enfants, les tâches ménagères, votre profession et puis ce mari, ce compagnon! Comment conciliez-vous tout cela avec votre mandat politique? Nous ne pouvons que vous applaudir! Messieurs les Scrutateurs, distribuez ces roses. Des jeunes allez-y. Vous pouvez les embrasser!

Le moment est venu pour moi de vous adresser à vous toutes et à vous tous, emplissant cette salle et ses annexes, aux représentants des médias, à toute la population de notre cher canton, mes souhaits sincères et les meilleurs que Noël tout proche et 2012 à la porte vous apportent à chacune et à chacun son lot de bonheur. Que les moments de grands chagrins et de grandes désillusions resserrent nos liens de solidarité. N'est-ce finalement pas cela qui fait la force d'un peuple, d'une nation et d'un canton?

Je vous remercie.

Communications

Le Président-doyen d'âge. Je vous rappelle la composition du Bureau provisoire selon l'art. 40 de la Loi sur le Grand Conseil. Celui-ci est composé d'une part des président-e-s des groupes constitués d'office, soit M. Jean-Pierre Siggen pour le groupe parti démocrate-chrétien – parti bourgeois-démocratique (groupe PDC-PBD), M. Pierre Mauron pour le groupe

socialiste (groupe PS), M. Emanuel Waeber pour le groupe Union démocratique du centre (groupe UDC) et M. Markus Ith pour le groupe libéral-radical (groupe PLR). Il est composé d'autre part des président-e-s des groupes qui ont annoncé leur constitution provisoire au Secrétariat du Grand Conseil; il s'agit de M. Benoît Rey pour le groupe Alliance centre-gauche (groupe ACG), réunissant des élus du PCS, des Verts, du PVL, des Electeurs Libres ainsi que d'un indépendant. Ce groupe est composé de 10 membres. Finalement, ce Bureau provisoire est présidé par le doyen d'âge, fonction que j'ai eu l'honneur de remplir.

Les tâches du Bureau provisoire telles que décrites à l'article 41 de la Loi sur le Grand Conseil sont les suivantes:

1. la préparation de la reconnaissance des groupes;
2. l'émission d'un préavis pour le nombre de membres des commissions permanentes; il s'agit de la Commission des finances et de gestion et de celle des affaires extérieures;
3. la fixation de l'ordre du jour de la séance de reconstitution, que vous avez reçu dans la convocation, et
4. la désignation de 8 scrutateurs provisoires.

Pour cette dernière fonction, les personnes qui ont été désignées sont les suivantes:

- pour le groupe PDC-PBD: MM. Denis Grandjean et Patrice Morand;
- pour le groupe PS: M^{mes} Andrea Burgener Woeffray et Andréa Wassmer;
- pour le groupe UDC: M^{me} Katharina Thalmann-Bolz et M. Werner Zürcher;
- pour le groupe PLR: M^{me} Antoinette Badoud;
- pour le groupe ACG: M. Bruno Fasel.

Ces 8 scrutateurs ont siégé le 12 décembre 2011 dans la commission spéciale de validation. Aujourd'hui et demain, ils seront appelés à fonctionner également en tant que scrutateurs.

- Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

Validation de l'élection du Grand Conseil

Rapporteuse de la commission spéciale de validation: **Antoinette Badoud** (PLR, FDP, GR).

Le Président-doyen d'âge. En ce qui concerne la validation des élections du Grand Conseil, du Conseil d'Etat et des préfets, je vous rappelle que vous avez reçu dans le courrier, la semaine dernière, le préavis de la Commission spéciale de validation. Ce préavis était accompagné du message que le Conseil d'Etat lui avait adressé.

La Rapporteuse. La commission spéciale de validation, au nom de laquelle j'ai l'honneur de rapporter, a siégé le lundi 12 décembre. Conformément au mandat que le Bureau provisoire de ce Grand Conseil lui a confié, la commission a vérifié la régularité du déroulement des élections ainsi que la validité de l'élection. A ce titre, elle a examiné le dossier des élections du 13 novembre et du 4 décembre dernier mis à disposition par la Chancellerie et a constaté que tout s'est déroulé conformément à la loi. C'est donc avec une grande satisfaction que la commission a constaté qu'aucune réclamation ni aucun recours n'a été déposé pour l'élection au Conseil d'Etat¹ et pour celle des préfets. Il n'en va pas de même toutefois pour l'élection au Grand Conseil. La commission a en effet pris acte de trois recours au contenu identique adressés le 5 décembre 2011 au Tribunal cantonal contre l'arrêté du Conseil d'Etat du 22 novembre 2011 indiquant le résultat de l'élection du 13 novembre 2011 pour le renouvellement intégral du Grand Conseil. Les recourants constatent que l'actuel découpage des circonscriptions électorales ne respecte pas la Constitution fribourgeoise et demandent que le Conseil d'Etat propose sa modification en vue des élections de 2016. Le but visé est d'atténuer les effets du quorum naturel dans les plus petits cercles électoraux. Ces recours n'ont aucune conséquence sur les résultats de l'élection du 13 novembre 2011 dont les recourants ne demandent pas l'invalidation.

Avec ces informations, la commission spéciale propose au Grand Conseil de valider les élections au Grand Conseil, du Conseil d'Etat et des préfets.

Le Président-doyen d'âge. J'ouvre la discussion sur la validation de l'élection du Grand Conseil. La discussion n'est pas demandée. Nous passons à la validation par cercle électoral comme l'exige l'article 44 alinéa 2 de la loi sur le Grand Conseil. Nous allons voter pour chaque cercle électoral séparément par assis et levé. Il s'agit d'un scrutin à la majorité simple et les députés du cercle concerné doivent s'abstenir de voter. Nous passons au cercle électoral de la ville de Fribourg.

1. Cercle électoral de Fribourg-Ville

La Rapporteuse. Le cercle électoral de la ville a 14 sièges pour cette législature, soit 1 de moins qu'en 2006.

La commission vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle de Fribourg-Ville.

- Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

2. Cercle électoral de Sarine-Campagne

La Rapporteuse. Le cercle électoral de Sarine-Campagne compte 24 sièges, soit 1 de plus qu'en 2006. La commission a pris note qu'à la suite de l'élection de M^{me} Marie Garnier au Conseil d'Etat, le siège de

¹ Deux recours contre l'élection au Conseil d'Etat ont bel et bien été déposés auprès du Tribunal cantonal. Toutefois, cette information n'a été communiquée au Grand Conseil qu'après la validation de cette élection.

députée qui lui a été attribué au terme de l'élection au Grand Conseil revient au premier des viennent-ensuite de la liste des verts, M. Olivier Suter, d'Estavayer-le-Gibloux, proclamé élu par le préfet de la Sarine le 7 décembre 2011. Avec cette remarque, la commission vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des députés du cercle de Sarine-Campagne.

– Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

3. Cercle électoral de la Singine

La Rapporteuse. Le cercle électoral de la Singine compte 16 sièges, soit 1 de moins qu'en 2006. Le 14 décembre, soit après la séance de la commission, M^{me} Christine Bulliard Marbach a démissionné avec effet immédiat de sa fonction de députée suite à son élection au Conseil national, le 23 octobre 2011. Elue sur la liste démocrate chrétienne, elle a cédé son siège au premier des viennent-ensuite, M. Bruno Jendly, que le préfet de la Singine a proclamé élu le 14 décembre 2011. La commission n'a pas d'autres remarques et vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle de la Singine.

– Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

4. Cercle électoral de la Gruyère

La Rapporteuse. Le cercle électoral de la Gruyère compte 18 sièges, soit autant qu'en 2006. La commission n'a pas d'autres remarques et vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle de la Gruyère.

– Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

5. Cercle électoral du Lac

La Rapporteuse. Le cercle électoral du Lac compte 13 sièges, soit autant qu'en 2006. La commission n'a pas d'autres remarques et vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle du Lac.

– Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

6. Cercle électoral de la Glâne

La Rapporteuse. Le cercle électoral de la Glâne compte 8 sièges, soit autant qu'en 2006. La commission n'a pas d'autre remarque et vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle de la Glâne.

– Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

7. Cercle électoral de la Broye

La Rapporteuse. Le cercle électoral de la Broye compte 11 sièges, soit 1 de plus qu'en 2006. La commission a pris note que M^{me} Valérie Piller-Carrard élue au Conseil national, le 23 octobre 2011, sur la liste socialiste a cédé son siège à la première des viennent-ensuite, M^{me} Rose-Marie Rodriguez d'Estavayer-le-Lac, proclamée élue par le préfet de la Broye, le 7 décembre 2011. La Commission n'a pas d'autres remarques et vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle de la Broye.

– Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

8. Cercle électoral de la Veveysse

La Rapporteuse. Le cercle électoral de la Veveysse compte 6 sièges, soit autant qu'en 2006. La commission n'a pas d'autres remarques et vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle de la Veveysse.

– Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

Validation de l'élection du Conseil d'Etat¹

Rapporteuse de la commission spéciale de validation: **Antoinette Badoud** (PLR, FDP, GR).

La Rapporteuse. La commission spéciale de validation a pris connaissance du dossier électoral. La commission a constaté que l'élection s'est déroulée conformément aux prescriptions légales.

Au résultat du scrutin du 13 novembre 2011, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue. Le Conseil d'Etat a donc convoqué les assemblées électorales pour un second tour de scrutin, le dimanche 4 décembre 2011. Aucun dépôt de recours n'a été enregistré pour ce premier tour. Dans le délai légal, trois candidatures ont été retirées pour le second tour de scrutin et aucune candidature de remplacement n'a été présentée par les partis.

Le résultat du second tour a vu l'élection des sept membres du gouvernement, soit M^{mes} Isabelle Chasot, Anne-Claude Demierre et Marie Garnier et MM. Georges Godel, Beat Vonlanthen, Erwin Jutzet et Maurice Ropraz. Aucun dépôt de recours n'a été enregistré pour ce deuxième tour.

En conséquence, la commission n'a pas de remarque à formuler et vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection au Conseil d'Etat.

– Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité.

¹ Cf. note à la page 2653.

Validation de l'élection des préfets

Rapporteuse de la commission spéciale de validation:
Antoinette Badoud (PLR, FDP, GR).

La Rapporteuse. La commission a également constaté que les prescriptions légales ont été respectées pour l'élection des préfets. La commission a pris note de l'élection au premier tour des préfets des districts de la Sarine, de la Singine, de la Gruyère, du Lac, de la Glâne, de la Broye et de la Veveyse. Aucun dépôt de recours n'a été enregistré.

La commission n'a pas de remarque à formuler et vous propose également, à l'unanimité, de valider l'élection des préfets.

– Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité.

Assermentation des membres du Grand Conseil

M. le Président-doyen d'âge annonce la prestation du serment constitutionnel par M^{mes} et MM. les Députés.

– L'assemblée et le public se lèvent.

M^{me} la Secrétaire générale lit en français la formule du serment pour les membres du Grand Conseil:

«Je jure d'être fidèle à la Constitution du canton de Fribourg, de respecter les droits et les libertés du peuple et des citoyens, d'observer avec exactitude les lois de l'Etat et de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge, aussi vrai que Dieu m'assiste.»

Puis, elle le fait en allemand:

«Ich schwöre, der Verfassung des Kantons Freiburg treu zu sein, die Rechte und Freiheiten des Volkes und der Bürger zu ehren, die Staatsgesetze pünktlich zu befolgen und meine Amtspflichten getreulich und gewissenhaft zu erfüllen, so wahr mir Gott hilft.»

Enfin, elle lit en français et en allemand le texte de la formule de la promesse solennelle:

«Je promets sur mon honneur et ma conscience d'être fidèle à la Constitution du canton de Fribourg, de respecter les droits et les libertés du peuple et des citoyens, d'observer avec exactitude les lois de l'Etat et de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge.»

«Ich verspreche bei meiner Ehre und meinem Gewissen, der Verfassung des Kantons Freiburg treu zu sein, die Rechte und Freiheiten des Volkes und der Bürger zu ehren, die Staatsgesetze pünktlich zu befolgen und meine Amtspflichten getreulich und gewissenhaft zu erfüllen.»

M^{me} la Secrétaire générale reçoit le serment de M. Louis Duc, président-doyen d'âge.

M. Louis-Duc, président-doyen d'âge, lève la main droite et prononce les mots: «Je le promets.» Il procède ensuite à l'appel nominal.

– M^{mes} et MM. les Députés, l'un après l'autre, dans l'ordre alphabétique, debout, la main droite levée, prononcent ces mots: «Je le jure», «Ich schwöre es» ou «Je le promets», «Ich verspreche es».

– L'appel nominal révèle la présence de 110 députés.

Assermentation des membres du Conseil d'Etat

Lecture est ensuite donnée de la formule du serment et de la promesse solennelle, dans les deux langues, pour les membres du Conseil d'Etat. A l'appel de leur nom par M. le Président-doyen d'âge, les sept membres du gouvernement, soit MM. et M^{mes} Isabelle Chassot, Beat Vonlanthen, Erwin Jutzet, Georges Godel, Anne-Claude Demierre, Marie Garnier et Maurice Ropraz prêtent serment en prononçant les mots: «Je le jure», «Ich schwöre es» ou «Je le promets», «Ich verspreche es».

La formule du serment est la suivante:

«Je jure d'être fidèle à la Constitution du canton de Fribourg, de respecter les droits et les libertés du peuple et des citoyens, d'observer avec exactitude les lois de l'Etat et de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge, aussi vrai que Dieu m'assiste.»

«Ich schwöre, der Verfassung des Kantons Freiburg treu zu sein, die Rechte und Freiheiten des Volkes und der Bürger zu ehren, die Staatsgesetze pünktlich zu befolgen und meine Amtspflichten getreulich und gewissenhaft zu erfüllen, so wahr mir Gott hilft.»

La formule de la promesse solennelle est la suivante:

«Je promets sur mon honneur et ma conscience d'être fidèle à la Constitution du canton de Fribourg, de respecter les droits et les libertés du peuple et des citoyens, d'observer avec exactitude les lois de l'Etat et de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge.»

«Ich verspreche bei meiner Ehre und meinem Gewissen, der Verfassung des Kantons Freiburg treu zu sein, die Rechte und Freiheiten des Volkes und der Bürger zu ehren, die Staatsgesetze pünktlich zu befolgen und meine Amtspflichten getreulich und gewissenhaft zu erfüllen.»

M. le Président-doyen d'âge annonce alors l'assermentation des membres du Grand Conseil et du Conseil d'Etat terminée.

Reconnaissance des groupes parlementaires

Le Président-doyen d'âge. Dans sa séance du 25 novembre dernier, le Bureau provisoire s'est déterminé sur la reconnaissance des groupes parlementaires, définie à l'article 25 al. 1 de la Loi sur le Grand Conseil: En ce qui concerne les groupes formés par des députés appartenant au même parti politique ou élus sur

une liste du même groupe d'électeurs et électrices, on trouve:

1. le groupe parti démocrate-chrétien-parti bourgeois-démocratique;
2. le groupe libéral-radical;
3. le groupe socialiste;
4. le groupe Union démocratique du centre.

Les deux députés élus sur la liste du PBD ont choisi de se joindre au groupe démocrate-chrétien, ce que ce dernier a accepté. Ce groupe s'intitule désormais «groupe parti démocrate-chrétien – parti bourgeois-démocratique».

Un 5^e groupe, baptisé «Alliance centre-gauche», a été formé en conformité avec l'article 25 alinéa 2 de la Loi sur Grand Conseil. Il est composé de 10 membres issus du Parti chrétien-social, des Verts, du Parti Vert libéral, et des Electeurs Libres et d'un indépendant.

Comme pour les autres groupes, sa reconnaissance n'a fait l'objet d'aucune contestation au sein du Bureau provisoire, les conditions légales pour sa constitution ayant été respectées. De ce fait, le préavis du Bureau provisoire est favorable à la reconnaissance de l'ensemble des groupes.

– Au vote, la reconnaissance des groupes est acceptée à l'unanimité.

Constitution du Bureau du Grand Conseil

Le Président-doyen d'âge. Pour la constitution du Bureau du Grand Conseil de la présente législature, nous allons procéder à l'élection de la présidence et des deux vice-présidences pour l'année 2012. Nous élirons ensuite les six scrutateurs et scrutatrices, ainsi que leurs six suppléants. Les présidents de groupe sont d'office membres du Bureau du Grand Conseil.

Election à la présidence du Grand Conseil pour l'année 2012

Le Président-doyen d'âge. Il s'agit d'une élection au scrutin uninominal qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables. Seuls les députés du Grand Conseil sont des candidats valables, à l'exception de la présidente sortante, M^{me} Yvonne Stempf-Horner. Proposition du groupe PDC-PBD: M^{me} Gabrielle Bourguet.

Election à la 1^{re} vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2012

Le Président-doyen d'âge. Comme pour l'élection à la présidence, il s'agit d'une élection au scrutin uninominal qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables. Seuls les députés du Grand Conseil sont des candidats valables, à l'exception de la 1^{re} vice-présidente sortante, M^{me} Gabrielle Bourguet. Proposition du groupe PLR: M. Pascal Kuenlin.

Election à la 2^e vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2012

Le Président-doyen d'âge. Comme pour les deux élections précédentes, il s'agit d'une élection au scrutin uninominal qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables. Seuls les députés du Grand Conseil sont des candidats valables, à l'exception du 2^e vice-président sortant, M. Pascal Kuenlin.

Proposition du groupe UDC: M^{me} Katharina Thalmann-Bolz.

Résultat de l'élection à la 2^e vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2012

Bulletins distribués: 110; rentrés: 110; blancs: 6; nuls: 0; valables: 104; majorité absolue: 53.

M^{me} Katharina Thalmann-Bolz, à Morat, est élue par 97 voix. Il y a 7 voix éparses. (*Applaudissements!*)

– Des représentants de la famille, de la commune de Morat et du parti de l'Union démocratique du centre félicitent et fleurissent l'élue.

Le Président-doyen d'âge. Chère Madame la deuxième Vice-Présidente, vous me permettez de vous saluer personnellement. Je me trouvais au Grand Conseil dans le banc tout au fond et je voyais cette petite dame au milieu de ce grand groupe. Je me suis dit: comment peut-elle faire au milieu de tous ces hommes? Aujourd'hui, vous avez une récompense énorme de ce parlement. Vous voici la deuxième vice-présidente. Vous aurez un certain purgatoire, mais vous arriverez dans deux ans à la marche suprême. Je vous félicite.

Résultat de l'élection à la 1^{re} vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2012

Bulletins distribués: 110; rentrés: 108; blancs: 7; nuls: 2; valables: 99; majorité absolue: 50.

M. Pascal Kuenlin, à Marly, est élu par 93 voix. Il y a 6 voix éparses. (*Applaudissements!*)

– Des représentants de la famille, de la commune de Marly et du parti libéral-radical félicitent et fleurissent l'élue.

Le Président-doyen d'âge. Mon cher premier vice-président, on pourrait se poser des questions quand un homme offre des fleurs à un homme. Je vous félicite Monsieur le Premier vice-président, vous qui êtes un homme rompu à diverses tâches, sportives ou dans le monde des affaires. J'ai néanmoins quelques soucis pour vous. Je sais que vous étiez un sportif reconnu, mais mon petit doigt m'a dit qu'aujourd'hui, si vous promenez votre chien, c'est plutôt le chien qui vous tire. J'ai aussi appris que dans le monde des affaires, vous avez souvent affaire à de jolis gueletons, alors attention à la mayonnaise! Ne pas trop épicer, etc. Cher Premier vice-président, vous allez bientôt, dans une année, accéder à cette place. Je vous souhaite une bonne année de première vice-présidence!

Résultat de l'élection à la présidence du Grand Conseil pour l'année 2012

Bulletins distribués: 110; rentrés: 109; blancs: 11; nul: 1; valables: 97; majorité absolue: 49.

M^{me} Gabrielle Bourguet, à Granges (Veveyse), est élue par 89 voix. Il y a 8 voix éparses. (*Applaudissements!*)

– Des représentants de la famille, de la commune de Granges (Veveyse) et du parti démocrate-chrétien félicitent et fleurissent l'élue.

Le Président-doyen d'âge. Ma chère Gabrielle, au nom de tout ce parlement, tout ce public, je vous souhaite le meilleur dans votre prochaine fonction. J'ai cohabité avec vous pendant à peu près deux ans. Il y avait entre vous et moi un monsieur de votre district, mon ami Denis Grandjean. J'aurais bien aimé être à côté de vous. Le plus beau des baisers que j'ai donné ce matin, c'était à ma femme, mais maintenant c'est à vous et j'espère pouvoir vous en donner encore longtemps. Je vous souhaite une toute belle année électorale. Je félicite votre famille et toute la Veveyse!

– M. le Président-doyen d'âge cède le pupitre présidentiel à *M^{me} Gabrielle Bourguet*, présidente nouvellement élue du Grand Conseil.

La Présidente. Je vous remercie, M. le Président-doyen d'âge, pour vos propos élogieux tant est cet humour si particulier que l'on vous connaît. Je suis d'autant plus ravie de recevoir la clochette de vos mains que nous étions, comme vous l'avez dit, voisins au début de mon mandat de députée et que nous vivions de très bons rapports de voisinage. Au nom du Grand Conseil, j'ai le plaisir de vous remettre un petit cadeau en remerciement de votre travail.

M. le Président-doyen d'âge, *M^{mes}* et *MM.* les Conseillers d'Etat, *M^{mes}* et *MM.* les Députés, *M^{mes}* et *MM.* les membres du Secrétariat du Grand Conseil, *M^{mes}* et *MM.* les représentants de la presse, *M^{mes}* et *MM.*, c'est un très grand honneur qui vient de m'être accordé. C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole devant vous en tant que présidente du Grand Conseil pour l'année 2012.

M^{mes} et *MM.* les Députés, je vous remercie du fond du cœur pour la confiance que vous venez de me témoigner au terme de deux ans passés dans l'antichambre de la présidence. Je m'engage à mettre mon énergie et la passion qui m'anime au service de cette fonction, à votre service, afin d'assurer le bon déroulement de nos séances, mais également à partir à la rencontre de nos concitoyennes et de nos concitoyens et à vous représenter aux quatre coins du canton. Cette élection à la présidence met également à l'honneur mon district, vingt ans après Rose-Marie Ducrot, dernière présidente veveysanne du Grand Conseil, et ma commune de Granges. Je salue d'ailleurs tout spécialement la délégation du Conseil communal qui a fait le déplacement ce matin. J'espère que la joie de ce jour démentira l'adage que l'on entend régulièrement chez nous, je cite: «de Fribourg, on ne reçoit que la bise et les impôts».

Je souhaite remercier ceux qui me soutiennent au quotidien, ma famille, mon mari Daniel et mes enfants Pierre-André, Bastien et Florian, qui sont là aujourd'hui et dont le soutien est indéfectible. Merci également à mes parents, mon frère et ma sœur et à leur famille, à mes oncles, mes tantes, ma belle-famille, à ma marraine qui est aussi là aujourd'hui. Beaucoup ont fait le déplacement pour m'entourer aujourd'hui et j'en suis très touchée. J'ai l'immense chance de vivre dans une famille très soudée. Ces liens étroits me permettent d'évoluer dans un climat qui favorise l'équilibre personnel, élément indispensable à tout engagement politique et professionnel important. Merci aussi aux amis proches et à tous ceux qui sont venus aujourd'hui.

J'exprime ma reconnaissance à mon parti et tout spécialement à mon groupe politique, le groupe démocrate-chrétien, aujourd'hui PDC-PBD, qui m'a fait confiance en présentant ma candidature à la vice-présidence alors que j'étais une jeune députée et qui vous a présenté ma candidature à la présidence aujourd'hui. J'œuvre dans ce parti depuis bientôt vingt-quatre ans et je suis très touchée de la confiance qu'il me fait aujourd'hui. Mention spéciale au collègue et ami Denis Grandjean, qui m'a sans cesse encouragée, soutenue et accompagnée, au sens propre comme au figuré, sur les chemins de la députation et sur le sentier menant à la présidence.

M. le premier Vice-Président, *M^{me}* la deuxième Vice-Présidente, je vous félicite pour votre élection. Je vous souhaite beaucoup de plaisir dans l'exercice de cette fonction et je me réjouis de travailler avec vous. Je sais que je pourrai compter sur votre soutien et votre collaboration. Je remercie également d'ores et déjà toute l'équipe du Secrétariat du Grand Conseil. Je sais que je pourrai compter sur vous et je me réjouis également de travailler avec vous.

Mit der Erneuerung aller Kantonsbehörden war das zu Ende gehende Jahr ein wichtiges Jahr für die Politik. Das Volk hat die Behörden auf der Ebene des Parlaments, der Regierung und der Oberämter für die kommende Legislaturperiode neu gewählt, ebenso wie seine Vertretung im Ständerat und im Nationalrat. Seit einigen Tagen hat der Kanton auch die Ehre, einen neuen Bundesrat zu stellen.

2012 wird auch ein besonderes Jahr. Neben den Katastrophen, welche uns von einigen besonders inspirierten Geistern vorausgesagt werden, wissen wir, dass wir einer wirtschaftlich schwierigen Periode entgegengehen, welche schwer zu meistern sein wird. Um den Willen des Volkes, welches uns eben gewählt hat, zu respektieren, müssen wir uns sofort an die Arbeit machen und nie aus den Augen verlieren, welches Ziel uns vorgegeben ist, nämlich das Allgemeinwohl des Kantons. Freiburg hat die Trümpfe einer gesunden wirtschaftlichen Lage und eines sehr guten Bildungsniveaus in der Hand. Wir müssen daher alles daran setzen, diese Trümpfe auszuspielen und damit auch das von unseren Vorgängern Geschaffene zu ehren. Wir müssen unentwegt daran arbeiten, dass unsere Unternehmen in der Lage sind, Arbeits- und Ausbildungsplätze zu schaffen und zu garantieren.

A quelques jours de Noël, je pense qu'il est utile que nous gardions sans cesse à l'esprit que nous avons été élus comme les représentants de la population fribour-

geoise, de TOUTE la population fribourgeoise. Riches ou pauvres, jeunes ou âgés, hommes ou femmes, tous nous les représentons. Cette période de Fêtes pour la majorité d'entre nous est un temps encore un peu plus dur à vivre pour ceux qui ont moins de chance. Juste à côté de nous, à la gare, dans le bus, dans le train, à la caisse des magasins, dans nos familles peut-être, se trouvent des personnes qui ont perdu quelqu'un, qui sont malades, seules ou qui ont perdu leur travail. Ces personnes, nous les représentons aussi. Je vous invite, durant les quelques jours à venir, à fermer de temps en temps votre ordinateur, votre livre ou votre journal, à enlever les casques de vos oreilles ou à éteindre votre téléphone portable et à écouter, simplement écouter. Et là, je vous promets, et ce n'est pas une promesse électorale, d'intenses moments de partage. Merci encore une fois à tous pour votre confiance et merci de votre attention. (*Applaudissements!*)

Election des 6 scrutateurs/trices

La Présidente. Il s'agit d'une élection au scrutin de liste qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables. Il y a 6 propositions de noms pour les 6 sièges à pourvoir, classées par ordre alphabétique et avec rappel de l'appartenance politique.

Propositions des groupes pour les six scrutateurs:

- pour le groupe PDC-PBD: MM. André Schoenenweid et Albert Lambelet;
- pour le groupe PS: M^{me} Andréa Wassmer;
- pour le groupe UDC: M. Werner Zürcher;
- pour le groupe PLR: M^{me} Antoinette Badoud;
- pour le groupe ACG: M. Laurent Thévoz.

Election des 6 scrutateurs/trices suppléant-e-s

La Présidente. Comme pour l'élection des scrutateurs, il s'agit d'une élection au scrutin de liste qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables.

Proposition des groupes pour les six scrutateurs suppléants:

- pour le groupe PDC-PBD: M^{me} Yvonne Stempfeli et M. Denis Grandjean;
- pour le groupe PS: M. Hugo Raemy;
- pour le groupe UDC: M. Charles Brönnimann;
- pour le groupe PLR: M. René Kolly;
- pour le groupe ACG: M. Claude Chassot.

Salutations

La Présidente. Je salue à la tribune la présence de notre ancien collègue député Christian Bussard, qui nous a rejoint ce matin.

Résultat de l'élection des 6 scrutateurs/trices

1^{er} tour de scrutin

Bulletins distribués: 110; rentrés: 109; blanc: 0; nul: 0; valables: 109; majorité absolue: 55.

Obtiennent des voix et sont élu-e-s: M^{me} Andréa Wassmer (108 voix), M. André Schoenenweid (107 voix), M. Werner Zürcher (105 voix), M^{me} Antoinette Badoud (102 voix), M. Albert Lambelet (102 voix) et M. Bruno Fasel-Roggo (67 voix). (*Applaudissements!*)

Obtiennent des voix: M. Laurent Thévoz (43 voix) et M. Nicolas Kolly (1 voix).

Fasel-Roggo Bruno (ACG/MLB, SE). Wir vom Mitte-Links-Bündnis haben als Stimmzähler Herrn Laurent Thévoz zur Wahl vorgeschlagen. Sie haben mich gewählt. Ich werde die Wahl nicht annehmen.

Rey Benoît (AGC/MLB, FV). En tant que président du groupe Alliance centre gauche, je trouve dommage que l'on commence une nouvelle législature en ne respectant pas les propositions et la volonté des groupes que nous venons de reconnaître au sein de ce Grand Conseil. Vous avez vu la Constitution. Le groupe Alliance centre gauche est constitué de différents partis, notamment des plus grands: le parti chrétien social et les Verts. Nous avons dit lors du Bureau provisoire qu'il était important que toutes les tendances politiques soient représentées au sein du Bureau du Grand Conseil. C'est la raison pour laquelle le Bureau provisoire vous avait proposé non pas la répartition mathématique des sièges pour les scrutateurs, une répartition à 6, mais une volonté que tous les groupes soient représentés. M. Fasel fait partie du groupe Alliance centre gauche. Néanmoins, comme il y a plusieurs tendances, nous avons eu une discussion interne intense au sein du groupe Alliance centre gauche pour avoir une représentation équitable des différentes forces. En fonction de ces considérations, je vous demande de respecter les propositions faites par les groupes et, lors du deuxième tour, d'élire M. Thévoz. Je vous remercie.

La Présidente. Nous prenons note du retrait de M. Fasel. Comme M. Thévoz n'a pas obtenu la majorité des voix au premier tour, nous allons procéder à un deuxième tour de scrutin. Il reste à repourvoir un poste de scrutateur. Vous pouvez inscrire un seul nom sur vos listes.

2^e tour de scrutin (pour 1 scrutateur/trice)

Bulletins distribués: 107; rentrés: 107; blancs: 17; nul: 1; valables: 89; majorité absolue: 45.

Obtient des voix et est élu: M. Laurent Thévoz (64 voix). (*Applaudissements*)

Il y a 25 voix éparses.

La Présidente. L'effectif des scrutateurs est complet. Les scrutateurs provisoires continueront toutefois d'exercer leur fonction jusqu'à l'issue de la session

constitutive. Je vous félicite pour votre élection à la fonction de scrutateur/-trice et vous souhaite pleine satisfaction dans l'exercice de ce mandat. Au nom du Grand Conseil, je vous remercie d'ores et déjà pour tout le travail que vous effectuerez au service de ce parlement.

Résultat de l'élection des 6 scrutateurs/trices suppléant-e-s

Bulletins distribués: 101; rentrés: 99; blanc: 0; nul: 0; valables: 99; majorité absolue: 50.

Obtiennent des voix et sont élu-e-s: *M^{me} Yvonne Stempf-Horner* (98 voix), *M. Denis Grandjean* (98 voix), *M. René Kolly* (98 voix), *M. Hugo Raemy* (97 voix), *M. Claude Chassot* (96 voix) et *M. Charles Brönnimann* (94 voix). (*Applaudissements*).

Il y a 3 voix éparses.

La Présidente. Je vous félicite pour votre élection à la fonction de scrutateur/-trice suppléant-e. Je vous souhaite pleine satisfaction dans l'exercice de ce mandat et au nom du Grand Conseil, je vous remercie d'ores et déjà pour tout le travail que vous effectuerez au service de ce parlement.

Nomination et assermentation du secrétaire général adjoint

Nomination

La Présidente. Lors de la séance du 25 novembre, le Bureau provisoire a pris connaissance du préavis positif de *M^{me} Mireille Hayoz*, secrétaire générale, sur la candidature de *M. Reto Schmid*, actuel secrétaire général adjoint.

Le Bureau provisoire a entendu les motivations de *M. Reto Schmid* à se représenter à ce poste. Au terme de cette discussion, le Bureau a donné un préavis positif pour cette candidature, préavis que vous avez reçu dans les documents accompagnant la convocation à cette session.

Il s'agit d'une élection au scrutin uninominal qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables. Les articles 152 et 153 de la loi sur le Grand Conseil sont applicables.

Proposition du Bureau provisoire: *M. Reto Schmid*.

Bulletins distribués: 106; rentrés: 104; blanc: 1; nul: 0; valables: 103; majorité absolue: 52.

M. Reto Schmid, titulaire, à Guin, obtient 103 voix et est élu.

– *M^{me} la Présidente* félicite l'élu et lui remet un bouquet de fleurs.

Assermentation

M^{me} la Secrétaire générale lit en français la formule du serment:

«Je promets sur mon honneur et ma conscience d'être fidèle à la Constitution du canton de Fribourg, de respecter les droits et les libertés du peuple et des citoyens, d'observer avec exactitude les lois de l'Etat et de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge.»

M. Reto Schmid, secrétaire général adjoint du Grand Conseil, prononce les mots: «Je le promets.»

La Présidente. Au nom du Grand Conseil, je vous félicite pour votre élection au poste de secrétaire général adjoint. Je vous souhaite pleine satisfaction et surtout beaucoup de plaisir dans l'exercice de cette fonction. J'en profite pour vous remercier pour tout votre travail passé et à venir. Nous avons déjà pu faire l'expérience de votre rigueur et de votre dévouement. Pour tout ce que vous faites, je vous adresse toute la reconnaissance de ce parlement.

Election à la présidence du Conseil d'Etat pour l'année 2012

La Présidente. Comme pour l'élection à la présidence du Grand Conseil, il s'agit d'une élection au scrutin uninominal qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables. Seuls les membres du Conseil d'Etat sont des candidats valables, à l'exception du président sortant, *M. le Conseiller d'Etat Erwin Jutzet*.

Proposition du Bureau provisoire: *M. le Conseiller d'Etat Georges Godel*.

Bulletins distribués: 107; rentrés: 107; blancs: 2; nul: 0; valables: 105; majorité absolue: 53.

M. Georges Godel, conseiller d'Etat, à Ecublens, obtient 103 voix et est élu.

Il y a 2 voix éparses.

– *M^{me} la Présidente* du Grand Conseil ainsi que des représentants de la famille et de la commune d'Ecublens félicitent et fleurissent l'élu.

La Présidente. Monsieur le Président du Conseil d'Etat, *Cher Georges*, au nom parlement cantonal et en mon nom personnel, je vous félicite vivement pour votre brillante élection à la présidence du Conseil d'Etat pour l'année 2012. Je vous souhaite plein succès et surtout beaucoup de satisfaction dans l'exercice de cette nouvelle fonction. Nul doute que votre bon sens terrien vous permettra de guider ce collège dans les meilleures conditions. Le peuple fribourgeois a reconnu vos nombreuses compétences, puisqu'il vous a brillamment réélu le 4 décembre dernier. Franchise, transparence et rigueur font partie de vos qualités. Ces traits de votre personnalité vous seront fort utiles pour aborder l'année à venir. Votre esprit constructif a déjà été démontré, puisque le Conseil d'Etat, dans sa nouvelle composition, s'est réparti les différentes directions dans la sérénité, ce qui augure bien de la suite. Votre esprit entrepreneurial vous sera très utile. Vous

l'avez également démontré lors des différentes étapes de votre vie et cette semaine encore puisque vous avez choisi de prendre la tête d'une nouvelle Direction, en même temps que vous assumerez la présidence du Conseil d'Etat. Même si nous nous connaissons déjà depuis longtemps, suite à une rencontre au bout d'un champ de blé alors que le cadet de mes fils admirait votre beau tracteur, le hasard des chemins de la politique nous a amenés à nous retrouver dans cette enceinte dans des fonctions différentes et nous conduit à être présidents de nos autorités respectives en même temps. Vous aurez l'occasion, tout comme moi, de parcourir notre canton à la rencontre de ses habitants. Nous devrions être amenés à nous côtoyer un petit peu plus souvent que d'accoutumée durant cette année. Je m'en réjouis. Je ne vous promets pas de vous suivre de Granges à Flamatt à vélo, électrique ou non. Je vous souhaite, M. le Président, cher Georges, pleine satisfaction et surtout beaucoup de plaisir pour l'année 2012.

Georges Godel, président du Conseil d'Etat. Madame la Présidente du Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, Monsieur le Président du Conseil d'Etat sortant, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'Etat, Chers Collègues, Mesdames et Messieurs, «Quand j'étais petit, on m'a dit que n'importe qui pouvait devenir président. Je commence à le croire!» C'est avec cette pointe d'humour due à Clarence Darrow que je voudrais vous remercier de la confiance que vous me témoignez avec cette élection à la présidence du Gouvernement fribourgeois.

Cette pointe d'humour me permettra de masquer un peu l'émotion qui est la mienne.

Il n'y aura point de fioriture dans mon discours, parce les mots me semblent bien dérisoires et je ne suis pas sûr de trouver l'adjectif exact qui expliquera parfaitement les sentiments qui se bousculent en moi ce matin. Cette fonction de président n'est pas un vain mot pour moi, et soyez certains que je m'efforcerai, tout au long de l'année, d'honorer votre confiance.

L'honneur que vous me faites, aujourd'hui, je le partage et je voudrais le reporter en premier lieu sur la famille. Ma famille proche, mon épouse, mes trois fils, mes trois belles-filles – j'espère bientôt – (*rires*) et mes adorables petites-filles: Julia, Alice et Lara. Permettez moi d'avoir une pensée aussi pour mes parents et pour ma sœur, qui a siégé dans ces rangs. Et ma famille au sens large, mes amis, toutes celles et tous ceux qui m'entourent et me soutiennent et dont je ne saurais citer ici tous les membres. A vous tous, dire un simple merci est bien peu de choses.

Vous m'aviez déjà porté jusqu'à mon élection au Conseil d'Etat, il y a 5 ans. Vous n'avez pas failli depuis, votre soutien m'a aidé, m'a permis de garder le cap et m'a offert, comme des parenthèses dans ma vie de Conseiller d'Etat, toutes ces véritables bulles d'oxygène qui m'ont permis de toujours avancer.

En me plaçant à la tête du gouvernement pour 2012, vous faites un honneur tout particulier, également, à mon district et à ma commune, Ecublens, dont une grande délégation est ici présente. Aujourd'hui, les projecteurs se braquent sur ses habitants en même

temps que sur moi. Ce sont eux, c'est cette terre dont j'ai gardé quelques particules collées aux semelles de mes souliers, qui m'ont construit, qui ont fait de moi l'homme que je suis aujourd'hui et le président que je serai demain.

Nicht zuletzt möchte ich diese Ehre mit meiner Partei und der Christlich-demokratischen Fraktion teilen. Dank Ihnen habe ich die Möglichkeit, ein anspruchsvolles und aussergewöhnlich spannendes Mandat für den Kanton Freiburg und seine Bevölkerung auszuüben. Ich danke Ihnen ganz herzlich für Ihre Unterstützung und für Ihr Vertrauen.

Enfin, je tiens aussi à souligner la qualité du travail fourni par les collaboratrices et collaborateurs de l'Etat, celles et ceux avec qui j'ai travaillé directement ces 5 dernières années au sein de la DAEC et celles et ceux de toutes les Directions. Soyez toutes et tous remerciés de votre engagement au service de notre beau canton de Fribourg.

Acte traditionnel de fin d'année dans un parlement, mon accession à la présidence du Conseil d'Etat pour 2012 prend une coloration très particulière, dans le paysage de ce canton: nous avons un nouveau conseiller fédéral, une nouvelle présidente du Grand Conseil, notre parlement se dote de nouveaux visages, notre gouvernement accueille une nouvelle conseillère d'Etat et un nouveau conseiller d'Etat et la communauté catholique du diocèse vient de consacrer un nouvel évêque.

Voilà les preuves multipliées, s'il en est encore besoin, du dynamisme de notre canton. Dynamisme de ses industries, dynamisme de ses PME, dynamisme de son agriculture et, une enquête Pisa vient une nouvelle fois de le prouver, dynamisme dans la formation de notre jeunesse.

Die Schweizerinnen und Schweizer schauen schon lange nicht mehr mitleidig auf den Kanton Freiburg herab. Freiburg wurde früher mit idyllischen Bergwelten und etwas ungehobelten Einwohnern mit einem rustikalen Akzent in Verbindung gebracht.

Au cours des dernières décennies, le canton a connu une évolution très importante dans tous les domaines, faisant voler en éclat ce sentiment de fermeture sur le monde. Oui, notre canton comble son retard économique et s'aventure désormais vers de nouvelles voies sans pour autant renier ses origines agricoles et rurales qui restent le ferment de ce canton.

Nous avons négocié le virage du XXI^e siècle, il nous faut maintenant tout mettre en œuvre pour tenir notre route.

Mesdames et Messieurs les Député-e-s, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'Etat, nous venons tous de prêter serment. Je suis intimement persuadé qu'il s'agit, pour vous comme pour moi, d'un acte bien plus important qu'un simple passage formel. Ce serment nous a tous engagés au service de la population fribourgeoise. Nous avons cinq ans devant nous, Parlement et Gouvernement, pour relever le défi de faire vivre en harmonie bientôt 300 000 habitants sur le sol fribourgeois.

Nous nous devons de leur offrir des places de travail attractives, un système de formation de qualité, un cadre de vie agréable. Le boom démographique de ces dernières années nous a montré qu'ailleurs en Suisse,

on a envie de venir vivre dans notre canton. A nous de tout mettre en œuvre pour que cette envie demeure, et pour qu'on vive, qu'on travaille, qu'on se forme et qu'on se cultive dans notre canton de Fribourg.

Nous avons les armes nécessaires à disposition. Elles s'appellent: Loi sur l'aménagement du territoire, RER Fribourg/Freiburg, Stratégie Développement durable, Université et Hautes Ecoles, sans oublier l'Institut agricole de Grangeneuve ou encore la Promotion Economique. Lors de cette législature qui commence, nous devons tous tirer à la même corde et, comme je me plais à le répéter, tous tirer du même côté de la corde! Les défis sont encore nombreux et de taille. C'est le visage de tout un canton que nous devons dessiner dans les années à venir. Mais Fribourg a en mains toutes les richesses indispensables pour renforcer sa position d'acteur politique, d'acteur économique et financier, d'acteur social indispensable dans le paysage helvétique. Cela, nous ne le pourrons qu'avec le soutien de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs des différents services de l'Etat.

Je souhaite ici les remercier du travail qu'ils ont déjà effectué pour le bien du canton de Fribourg, et je tiens à leur dire merci, par anticipation, pour celui qu'ils fourniront encore sous ma présidence et au cours de la prochaine législature.

Aujourd'hui, nous prenons tous congé de deux membres du gouvernement qui ont marqué, chacun à leur manière, la politique de notre canton. J'aimerais leur exprimer ici toute ma gratitude, et celle, j'en suis sûr, du peuple fribourgeois pour tout ce que qu'ils ont donné et apporté à notre canton.

Ich habe es eingangs erwähnt: Ich fühle mich sehr geehrt. Ich weiss aber auch um die Verantwortung, die mit der Funktion des Präsidenten einhergeht. Immerhin kann ich auf ein starkes Team, den Staatsrat, zählen. Das ist äusserst wichtig, denn ohne Unterstützung eines Teams kann auch ein Präsident nichts ausrichten. Dieses Team hat eine neue Zusammensetzung. Und die Direktionen wurden ebenfalls neu verteilt.

Eines bleibt aber gleich: Der gegenseitige Respekt und die Kollegialität sind fundamental. Ich werde mich für harte, aber faire Diskussionen innerhalb des Kollegiums und für ein geschlossenes Auftreten der Kantonsregierung nach aussen einsetzen. Denn für den Staatsrat kann es nur ein Ziel geben: Das Wohl der Freiburger Bevölkerung, die uns gewählt hat.

Merci à vous, chers collègues qui m'avez accompagné ces 5 dernières années au sein du Conseil d'Etat. Nous avons, je crois, bien collaboré et je sais que votre soutien me sera précieux dans l'année qui commence. Merci à vous, chers collègues qui rejoignez aujourd'hui le gouvernement. Je me réjouis de collaborer avec vous, je me réjouis du travail que nous effectuerons ensemble. Les quelques discussions que nous avons déjà pu mener me donnent pleinement confiance en l'avenir. Merci par avance pour l'énergie et le professionnalisme dont vous ferez preuve dans nos séances du Conseil d'Etat et dans la gestion de vos Directions respectives.

J'aimerais également ici souligner le travail primordial de Madame la Chancelière, de Monsieur le Vice-chancelier, ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de la Chancellerie. Sans vous, le gouvernement ne pour-

rait fonctionner. J'aurai besoin de vous et je sais que je pourrai également compter sur vous et sur votre aide tout au long de mon année de présidence.

Notre canton va bien. Nous devons tout mettre en œuvre pour que cela continue. On ne peut pas ignorer, tout autour de nous, la tempête économique qui secoue nos voisins européens. Dans les mois à venir, nous devons élaborer le programme de législature ainsi que le plan financier. Ce sont des paramètres dont nous devons impérativement tenir compte. La responsabilité est grande, mais je me réjouis déjà de l'affronter. Comme je me réjouis, Mesdames et Messieurs les député(e)s, de travailler avec vous.

Je me réjouis tout particulièrement – et je la félicite pour son élection! – de travailler main dans la main avec la nouvelle présidente du Grand Conseil.

Noël arrive à notre porte. La nouvelle année pointe également le bout de son nez. J'aimerais vous souhaiter à toutes et à tous, à vous, ici présents, ainsi qu'à toutes les Fribourgeoises et tous les Fribourgeois, de très belles fêtes de Noël ainsi que joie, bonheur et santé pour 2012. Abschliessend wünsche ich allen Anwesenden und allen Freiburgerinnen und Freiburgern frohe Festtage und alles Gute für das neue Jahr. (*Applaudissements nourris!*)

La Présidente. Merci, M. le Président du gouvernement. Je vous souhaite plein succès dans l'accomplissement de cette nouvelle fonction. (*Applaudissements!*)

Election à la présidence du Tribunal cantonal pour l'année 2012

La Présidente. Nous passons au dernier point de notre ordre du jour, élection à la présidence du Tribunal cantonal pour 2012. Comme pour l'élection à la présidence du Grand Conseil, il s'agit d'une élection au scrutin uninominal à la majorité absolue des bulletins valables. Sont éligibles les membres du tribunal cantonal à l'exception du président sortant, M. le Juge Roland Henninger.

Proposition du Tribunal cantonal: M. le Juge Christian Pfammatter.

Bulletins distribués: 100; rentrés: 100; blanc: 1; nul: 1; valables: 98; majorité absolue: 50.

M. Christian Pfammatter obtient 98 voix et est élu.

– M^{me} la Présidente du Grand Conseil ainsi que des représentants de la famille félicitent et fleurissent l'élu. (*Applaudissements!*)

La Présidente. Monsieur le Président du Tribunal cantonal nouvellement élu, au nom du Grand Conseil, je vous adresse mes plus vives félicitations pour votre brillante élection à la présidence du Tribunal cantonal pour l'année 2012. Le Tribunal cantonal a connu des restructurations importantes. Je suis sûre, M. le Président, que vous saurez fédérer afin de traverser au

mieux ces périodes mouvementées. Je vous souhaite plein succès et surtout beaucoup de satisfaction dans l'exercice de votre nouvelle fonction et je vous souhaite une très belle année 2012.

- La séance est levée à 12 h 20.

Le Président-doyen d'âge:

Louis DUC

La Présidente:

Gabrielle BOURGUET

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Benoît MORIER-GENOUD, *secrétaire parlementaire*
